

CONSÉQUENCES DRAMATIQUES DES CONCÉSSIONS DE TERRAINS POUR LES PAYSANS CAMBODGIENS

LICADHO
Novembre 2005



សម្ព័ន្ធនៃការលើកកម្ពស់ការការពារសិទ្ធិមនុស្ស លីកាដូ

LICADHO

CAMBODIAN LEAGUE FOR THE PROMOTION
AND DEFENCE OF HUMAN RIGHTS

Introduction

“(..) the economic concessions are not meeting the promise that formed their rationale, namely to stimulate private enterprise, contribute to state revenue, reduce rural poverty, generate jobs for local people¹.”

En 2001, le gouvernement cambodgien institua une nouvelle « loi foncière » ayant pour objectif la normalisation de certains aspects des processus de concessions de terrain qui, jusqu'à présent, demeuraient pratiquement ignorés. Les concessions de terrain pour des raisons économiques au Cambodge comprennent généralement de grandes portions de terrains et sont équivalentes à de longs baux, ayant normalement une durée de 70 ans avec un droit d'extension. La loi foncière donne un cadre général pour ce genre de concessions et fait appel à l'application de règles administratives que le gouvernement est en train de finir la préparation. Il est toutefois douteux que le gouvernement et les concessionnaires respecteront ce cadre qui, il faut le dire, est une grande amélioration par rapport au précédent. De même, il est douteux que les nombreux abus du passé, bien documentés, cesseront.

Ces abus avaient d'importantes conséquences au niveau social, économique, culturel et environnemental. Conséquences menant à l'appropriation et à l'appauvrissement des populations locales et à l'augmentation des conflits.

De nombreuses causes sont à la source de ces problèmes, surtout le fait que la population locale ne pouvait pas obtenir un droit légal sur leur terre avant que les compagnies n'obtiennent l'accord des concessions du gouvernement. Ils ne peuvent pas préserver leurs droits, parce qu'ils ne savaient pas comment l'obtenir, parce que le gouvernement n'avait pas fait grand effort pour les éduquer sur leurs droits. La nouvelle formule de registre des titres issue de la « loi foncière » de 2001 en plus d'être trop coûteuse pour les paysans cambodgiens, dû entre autres à la corruption, demeure ignorée et surtout incomprise par ces populations habituées à un mode de propriété informelle lié à leurs coutumes traditionnelles. Les faibles tentatives d'éducation des droits des populations locales, entres autres par des ONG, ont été plusieurs fois découragées par les autorités ou les concessionnaires, déclarant que ce travail d'information n'appartenait qu'aux seules autorités compétentes et qu'il était illégal de disséminer ce type d'information.

Sachant que le processus de registration est récent et qu'il pourrait prendre jusqu'à 20 ans pour rencontrer sa pleine effectivité, l'aliénation des terres par les concessions continuera à être une impasse pour le développement économique des populations rurales cambodgiennes.

Il y a théoriquement en ce moment un processus gouvernemental d'émission de titre de propriété pour tous les terrains au Cambodge, incluant les titres de propriété des contrats émis par le gouvernement pour des terrains occupés par des concessionnaires ou éligibles à des concessions ainsi que des titres de propriété émis au nom de Cambodgiens pour des terrains qu'ils occupaient avant le passage de cette loi foncière. Cependant, d'un point de vue légal, des incertitudes demeurent. Par exemple, qu'arriverait-il lorsqu'un contrat sera attribué à un concessionnaire sur un terrain où des paysans Cambodgiens vivaient déjà avant l'adoption de la loi foncière ? Est-ce que le fait

¹ Citation trouvée dans ; Peter Leuprecht, *Land concessions for economic purposes in Cambodia : A human rights perspective*. United Nations, Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme au Cambodge, November 2004, p5

d'émettre un contrat aux concessionnaires avant que les Cambodgiens obtiennent leurs droits signifie que ces derniers ont perdu définitivement leurs droits ? Si la décision leur permettait de conserver leurs droits, ceux-ci seraient-ils vraiment respectés ? Dans les cas où les paysans auront obtenu des titres de propriété légaux pour leurs terrains, est-ce que le gouvernement et les compagnies les respecteront ou se permettront-ils d'émettre des contrats de concession pour ces mêmes terrains ? Les expériences passées tendent à indiquer que les réponses à ces questions seront défavorables pour les paysans cambodgiens. De toute manière, cela prendra plusieurs années au gouvernement pour émettre des titres de propriété pour tous les terrains, alors que pendant ce temps, des concessions continueront à être accordées.

La gestion des concessions des terrains telle qu'elle se présente actuellement, ne peut pas servir les intérêts d'une population ayant vécu depuis des centaines d'années selon un mode de vie ancestrale où la terre est la base même de leur organisation sociale et partie intégrante de leur vie spirituelle.

Conséquences dramatiques pour les paysans cambodgiens :

Perte de revenus et des traditions

- La terre est le fondement de l'organisation rurale du Cambodge. Les frontières sont informelles et elles ont des significations sacrées. La maladie, voir la mort est souvent perçue comme une conséquence de mauvaises actions faites au détriment de la terre et/ou de l'ordre social. Dans cet ordre d'idées, pour les paysans cambodgiens, l'acquisition de grandes concessions par des compagnies étrangères est perçue comme une atteinte à leurs croyances spirituelles et à leur organisation sociale.
- En l'absence d'écrits permettant la perpétuation de la culture, la terre est vue comme un livre ouvert qui permet d'apprendre et de comprendre l'histoire et la culture cambodgienne. « *For local people, bulldozing the landscape is seen as erasing their history and disturbing social organization and traditions.*² »
- La forêt est également une source de revenue importante pour les paysans cambodgiens. En effet, ceux-ci peuvent se rendre dans les forêts et récolter de la résine, des produits pharmaceutiques, des champignons, etc. qu'ils peuvent ensuite revendre dans les marchés. La forêt leur permet donc de hausser leur niveau de vie au-delà de la simple subsistance. Malheureusement, les concessionnaires interdisent à présent l'accès (souvent par la surveillance armée) des paysans dans les forêts se trouvant sur leurs concessions, et/ou détruisent ces dernières pour en faire, entre autre, de la monoculture.

Les mauvaises conditions de travail des compagnies privées

- Le travail dans les compagnies privées est perçu par les paysans comme du travail forcé (Ils ont l'habitude de travailler quand ils veulent, pour subvenir à leur besoin.) *"I am used to going to the forest whenever I want or I need. I am free to*

² Peter Leuprecht, *Op cit.*, p. 27

decide which day I go. The company will force me to work when it wants. I am a free man. (...) ³"

- Une tendance qui montre que les compagnies engagent surtout des gens de l'extérieur car ils seraient plus qualifiés, moins demandant et moins aptes à créer des conflits avec la population locale.
- Les salaires sont médiocres, moins d'un dollar par jour, pour des journées de 8-10 heures, avec moins de trois jours de repos par mois.
- Aucun support n'est offert aux employés malades ou blessés, certains ont vu leur salaire coupé le jour même de leur accident. Aucune moustiquaire n'est fournie malgré le risque élevé de contracter la Malaria et de façon générale, les soins médicaux sont nettement insuffisants.

Déplacements et expropriations

- Dans les rares cas où la Justice a été saisie d'une cause, les paysans ne disposent d'aucun représentant légal lors du procès et aucune aide juridique ne leur est attribuée.
- Certaines compensations sont parfois offertes par les compagnies privées (riz, matériaux pour reconstruire leur maison ailleurs) mais nombreux témoignent qu'ils n'ont rien reçu ou seulement qu'une infime part de ce qui leur avait été promis.
- Dans certains cas, les paysans se font offrir d'autres terrains en compensation, mais trop souvent ceux-ci sont infertiles, minés et sans source d'eau à proximité. De plus ces terrains sont souvent éloignés des lieux de travail et des services sociaux tels que routes, écoles ou hôpitaux à proximité.
- L'expropriation encourage donc les paysans à migrer vers Phnom Penh où le nombre croissant de pauvres provenant de la campagne ne cesse d'augmenter.

Exemple d'expropriation :

- En 1997, 56 familles se sont installées dans le village de Krol Tunsorng dans la commune de Traeng Troyeung (province de Kompong Speu). Elles ont toutes reçues des papiers indiquant que des maisons et des terrains leurs avaient été attribués. Ces familles ont donc défriché leur nouveau terrain et planté du riz. Quelques années plus tard, en 2001, ces paysans ont été convoqués à une réunion avec les autorités locales, le chef de la commune et les représentants de la compagnie coréenne "CJ Cambodia Company". Plusieurs gardes armés y étaient également présents. Lors de cette rencontre, les paysans furent informés que leurs terrains appartiendraient dorénavant à cette compagnie et que toutes les familles vivant sur cette concession devraient partir le plus tôt possible. Ceux qui refusèrent, furent intimidés et menacés par les gardes armés. Lorsqu'ils demandèrent à rencontrer des représentants de la compagnie pour discuter de leurs droits de propriété, les gardes leur répondirent : « *You do not have the right*

³ Peter Leuprecht, *Op cit.* p. 29

to meet (alone) with the representatives of the company, as your are ordinary people.⁴»

Empiètement

- L'annonce d'une nouvelle concession attire particulièrement les populations pauvres qui s'installent dans l'espoir d'être embauchées ou en croyant que si elles défrichent les terrains les concessionnaires devront les racheter.
- Ces nouveaux arrivant engendrent souvent des conflits avec la population locale et avec les concessionnaires.

Effets néfastes pour l'environnement

- L'expropriation, le défrichage de la forêt ainsi que la coupe à blanc détruisent l'écosystème alors que la diversité végétale et animale qui était une source importante de revenus pour les paysans.
- La monoculture est une source d'inquiétude importante. Par exemple, la plantation d'eucalyptus sur une grande surface cause des dommages écologiques sérieux, tels que les sécheresses, l'acidification et la détérioration de la fertilité du sol. De plus, des études faites en Malaisie et en Indonésie révèlent qu'il y a entre 80 et 100% des espèces de la forêt tropicale qui ne peuvent pas survivre dans une monoculture de palmiers⁵.
- Des inquiétudes ont été soulevées quant aux dommages qui pourraient être causés à l'intégrité écologique du Tonlé Sap, une source d'eau douce et de poissons de grande importance (sociale et économique) pour le Cambodge. En effet, les toxines ainsi que les produits chimiques qui y sont déversés en grande quantité contaminent les poissons et les produits récoltés dans les terrains avoisinants.
- Bien que la «loi foncière» de 2001 exigeait que des études sur les impacts environnementaux soient complétées avant que des concessions de terrains ne soient officiellement accordées à des compagnies, peu de ces dernières ne se soumettent à cette tâche laborieuse.
- Les effets d'une mauvaise gestion du territoire ont déjà commencé à transparaître. Sans de meilleure précaution, l'envahissement de ces compagnies de production à grande échelle pourrait gravement modifier le territoire cambodgien, tout comme son climat. Certains terrains risquent d'être inondés, d'autres asséchés ou rendus infertiles sans compter les nombreux dangers de glissements de terrain causés par la déforestation.

Entretien d'un climat de peur

- Les paysans sont intimidés et menacés par des gardes armés lorsqu'ils tentent de faire reconnaître leurs droits.

⁴Peter Leuprecht, *Op cit.*, p.31

⁵ Peter Leuprecht, *Op cit.*, p.32

- Les évictions de paysans se produisent souvent dans une atmosphère de violence et d'intimidation. Les paysans sont souvent contraints de quitter leur terrain sous la menace des armes et de possibles poursuites judiciaires. Menaces venant des concessionnaires mais également des autorités. (Par exemple, à Kbal Spean, Poïpet, lors de l'éviction d'un village, 5 paysans sont décédés et une quarantaine furent blessés sous les coups de fusils de policiers ou en essayant d'échapper à cette violence ⁶).
- A de nombreuses reprises, les paysans ont tenté de faire valoir leurs droits par le biais de plaintes auprès de différentes ONG ou par des manifestations devant les bureaux des autorités ou des compagnies concessionnaires concernées ainsi que devant l'Assemblée Nationale. Or, leurs tentatives se révèlent généralement vaines et se produisent constamment sous le couvert de la menace. (Dans la province de Pursat, 8 individus furent blessés à la suite d'une attaque à la grenade lancée contre des manifestants s'opposant aux activités de la compagnie Pheapimex sur leur territoire⁷). Dans les rares occasions où des ententes sont convenues entre les deux parties, force est de constater que les engagements exprimés par la partie intimée sont rarement respectés et qu'en pareil cas, aucun recours ou compensation n'est offert aux populations touchées.
- Dans plusieurs cas, les chefs de village qui ont tenté d'intercéder, auprès des autorités locales, en faveur de leurs paysans, se sont fait menacer de perdre leur position.

Appropriations et appauvrissement

- A l'heure actuelle, le manque de rigueur et de réelle volonté dans la gestion des concessions de terrains pour raisons économiques mènent à l'appauvrissement des communautés locales et ne rencontre donc nullement les promesses faites par le gouvernement cambodgien. *"(..) the economic concessions are not meeting the promise that formed their rationale, namely to stimulate private enterprise, contribute to state revenue, reduce rural poverty, generate jobs for local people⁸."*
- Bien que le Cambodge accuse une croissance économique d'environ 5% par année tout indique que cette augmentation de la richesse nationale est concentrée entre les mains d'une poignée d'individus au détriment de la majeure partie de la population.
- Le territoire du Cambodge comporte 6.5 million d'hectares considérés comme arable et jusqu'à 2,7 millions considérés comme raisonnablement productif. Or, entre 1993 et 1999, le gouvernement cambodgien a concédé plus du tiers des territoires les plus productifs du Cambodge à des compagnies principalement étrangères aux fins d'activités commerciales telles que la foresterie, l'agriculture, l'exploitation minière, le tourisme et la pêche.

⁶ CHRAC, *High price of land: the deadly eviction of Kbal Spean*, Août 2005

⁷ Special Representative of the Secretary-General, *Pheapimex Company Ltd., and its land concessions in Pursat and Kompong Chhnang provinces*.

⁸ Peter Leuprecht, *Op cit.*, p.5

Conclusion

Le Cambodge a souffert d'une trentaine d'années de guerre pendant les dernières décennies du 20ème siècle, ainsi que d'un génocide dans les années 70. C'est toujours un des pays les plus pauvres du monde où l'état de droit n'est pas respecté. Les pauvres Cambodgiens souffrent de nombreux abus de la part des gens au pouvoir, comprenant des accords de concessions de vastes terrains aux grandes compagnies pour "agri business".

Ces terrains sont une source vitale de revenus pour les paysans pauvres. Malgré les efforts fournis par certains donateurs, ONG et gouvernements étrangers pour encourager le gouvernement cambodgien à appliquer l'état de droit, généralement il le fait seulement "pour la façade".

Cette attitude dans le domaine de concessions de terrain a eu de désastreux effets sur les pauvres. Si cette situation persistait, cela pourrait faire du Cambodge un pays voué à l'échec avec le risque d'un désordre social grave.